



ÉDITORIAL

CATASTROPHIQUE FIÈVRE CATARRHALE



Les ours et loups peuvent causer des dommages aux troupeaux, dommages pouvant être drastiquement diminués grâce aux différents moyens de protection. D'aucuns diront que l'ours et le loup coûtent chers : 7 millions d'euros de fonds publics environ par an dont, précisons-le, plus de la moitié allant au soutien au pastoralisme. Même si les grands prédateurs peuvent effectivement être un problème, l'élevage ovin a d'autres soucis autrement

plus importants et dont le coût économique est sans commune mesure avec celui des prédateurs. Parlons ainsi de la fièvre catarrhale ovine (FCO) qui gagne rapidement du terrain.

La fièvre catarrhale ovine, c'est une maladie virale transmise par un moucheron qui contamine les animaux en les piquant. Elle n'affecte que les ruminants (ovins, bovins et caprins notamment). Son impact économique est très important. Au sein du cheptel, on constate une reproduction difficile voire la stérilité des animaux, des avortements et parfois une mortalité atteignant 70 % du troupeau. Pendant la phase clinique, la croissance et la production laitière chutent. Les animaux malades ne peuvent être abattus pour la consommation, bien que la FCO ne soit pas transmissible à l'homme, et le commerce des animaux des zones contaminées aux zones saines est entravé.

Depuis le début de l'été 2008, plus de 6 000 cas de FCO sont apparus en France, touchant des zones épargnées jusqu'alors. Un coût de 94 millions d'euros, l'Union européenne prenant en charge plus de 80 % du coût des vaccins, soit 40 millions d'euros, dont 7 millions versés par l'État français. Les frais de vaccination, un coût de 54 millions d'euros, sont quant à eux pris en charge par l'État dans leur intégralité.

Tous les départements pyrénéens sont touchés et l'épidémie progresse en Rhône-Alpes. Pour ne parler que des départements concernés par la présence de l'ours et du loup. Une fièvre catarrhale ovine qui continue tranquillement son chemin parce que les vaccinations ont été trop tardives et que l'Etat français n'a pas jugé bon de les rendre obligatoires et d'imposer un cordon sanitaire devant la pression des organisations agricoles et contrairement à l'avis de l'Afssa * !

Pendant ce temps là, les associations anti-prédateurs continuent de clamer qu'ours et loups tueront le pastoralisme. Et nous sommes accusés d'utiliser la FCO car nous serions à cours d'arguments ! Pourtant, nous avons toujours insisté sur le fait que les grands prédateurs n'étaient qu'un problème mineur pour le pastoralisme et que les crises sanitaires étaient de celles qui provoquent les vrais problèmes.

La fièvre catarrhale ovine c'est juste un nouvel exemple catastrophique dont les éleveurs se seraient bien passés de nous donner....

SANDRINE ANDRIEUX
redac-chef

* Afssa : Agence française de sécurité sanitaire des aliments, mars 2008

